

REGLEMENT RULES OF COMPETITION



collontrek

6 | 7 septembre 2019



A – LE COLLONTREK

1. DESCRIPTION GENERALE

Parcours

Le Collontrek est une course de haute montagne d'environ 22 km (1'250 m de dénivelé positif et 1'230 m de dénivelé négatif).

Son parcours emprunte les anciens sentiers parcourus durant des siècles par les populations voisines (agriculteurs, contrebandiers,.....) de la Haute [Valpelline](#) (Italie) et du [Val d'Hérens](#) (Suisse), qui ont conservé leurs langues et traditions communes (patois franco-provençal, batailles ou combats de reines,.....).

Le Collontrek débute au couronnement du barrage de Place-Moulin, 1'989 m sur la commune de Bionaz (Vallée d'Aoste-Italie), traverse la frontière italo-suisse au Col Collon, 3'080 m et s'achève à 2'006 mètres à Arolla, hameau de la commune d'Evolène (Valais-Suisse).

Le Collontrek constitue une étape du [Tour du Cervin](#) et du [Tour des Grands Barrages](#) et se situe à proximité du Tour des Combins. Il se caractérise par des chemins de randonnée alpine, par son altitude élevée, par la traversée du haut glacier d'Arolla

et par des conditions météo changeantes, caractéristiques de la haute montagne : beau, froid, vent, brouillard, pluie, glace, neige..... (Classification CAS, chemin de randonnée alpine T4, classification CAI, EE, randonneur expert, point rouge, selon Spirito Trail).

La structure du parcours est décomposée de la manière suivante : chemins de randonnées alpine 48%, glacier 16%, chemins pédestres 30%, chemins asphaltés 2%.

Participants

Le parcours est destiné aux randonneurs et aux élites, amoureux de la haute montagne et des vallées alpines à haute valeur naturelle.

Tout bon randonneur, normalement entraîné et équipé pour parcourir des chemins de randonnée alpine peut participer au Collontrek.

Ethique alpine

Dans l'esprit de solidarité alpine, le Collontrek se dispute par équipes de deux participants (avec un chef d'équipe désigné) qui se prêtent aide et assistance.

Lors des reconnaissances et durant la course, l'organisation invite les participants à respecter l'environnement, la nature, les populations locales ainsi que les autres participants.

A – COLLONTREK

1. GENERALE DESCRIPTION

Course information

Collontrek is a 22km mountain race (1250m of total climb and 1230m of vertical drop.) The route is the old path traveled for centuries by the surrounding population, including local farmers and even smugglers.

High [Valpelline](#) (Italy) and [Val d'Hérens](#) (Switzerland) have preserved their language, a Franco-Provençal dialect, and traditions such as battles or cow fights.

Collontrek starts on the top of the Place-Moulin Dam, located at an elevation of 1989 meters in Bionaz Valley, county of Aosta, Italy. It crosses the Swiss-Italian border at Col Collon, elevation 3080 meters, and ends at 2006 meters in Arolla, hamlet of Evolène, Wallis-Switzerland.

The Collontrek race is a stage of the [Matterhorn Tour](#) and the Tour of the Great Dams. It is characterized by alpine treks, high altitude and by crossing Haut Glacier d'Arolla. Additionally, it is known for its changing weather conditions, characteristic of the beautiful high mountains; cold, wind, fog, rain, ice and snow. (Classification CAS, hiking trail Alpine T4 classification CAI, EE, expert hiker, point red, according to Spirito Trail).

Route structure: Alpine hiking 48%, glaciers 16%, drivable roads and footpaths 30%, asphalt roads 2%.

For more information, see www.collontrek.com

Participants

The course is designed for hikers and elites, who love the mountains and alpine valleys with high natural value.

Every good hiker, normally trained and equipped to go hiking trails can participate in Alpine Collontrek.

Ethicas Alpine

In spirit of solidarity Alpine, The Collontrek is contested by teams of two participants (with a designated team leader) who lend support and assistances. During reconnaissance and during the race, the organization invites participants to respect the environment, nature, local people and other participants.



B - PARTICIPATION

2. CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de plus de 18 ans le jour de la course. (16 ans en cas d'autorisation écrite signée des parents, envoyée à info@collontrek.com et présentée lors de la remise des dossards).

Pour les participants dont la législation l'exige, en particulier les ressortissants et résidents italiens, un certificat médical attestant de son aptitude sportive et datant de moins d'un an (au jour de la course).

Les originaux des certificats seront exigés au moment de la distribution des dossards

Par le seul fait de leur inscription, les autres participants certifient être en condition physique et morale leur permettant d'affronter cette course et qu'ils reconnaissent être en parfaite connaissance des risques et des difficultés du parcours conformément aux législations de leurs pays respectifs.

3. CATEGORIES ET CLASSEMENT

Deux horaires de départ sont prévus par l'organisation. Au moment de l'inscription, les équipes composées de randonneurs choisiront de préférence le départ A de 08h30, celles composées d'élites choisiront le départ B de 09h30.

Le classement se fera cependant uniquement selon les 5 catégories ci-après :

*Dames 1 : total des âges inférieur ou égal à 68 ans
Dames 2 : total des âges supérieur à 68 ans
Hommes 1 : total des âges inférieur ou égal à 68 ans
Hommes 2 : total des âges supérieur à 68 ans
Mixte 1 : total des âges inférieur ou égal à 68 ans
Mixte 2 : total des âges supérieur à 68 ans*

Les heures de départ seront choisies par les équipes au moment de l'inscription et ne pourront plus être modifiées ultérieurement.

Les classements des catégories sont établis sur la base du temps officiel, à savoir le temps compris entre le signal du départ et le passage du participant sur la ligne d'arrivée. Le classement par équipe est établi en fonction du temps du deuxième équipier qui franchit la ligne d'arrivée.

B - PARTICIPATION

2. ENROLLMENT CONDITION

Having more than 18 year the day of the race (16 years in the case of written permission from their parents, sent to info@collontrek.com and present it at the bibs distribution.

For participants whose legislation requires, in particular Italian nationals and residents, a medical certificate attesting to have aptitude for sports must be dated within one year (on race day).

Original certificates will be required at the bibs distribution.

By the registration, the other participants certify to be moral and physical condition to enable them to face this race. And they acknowledge that they are perfectly aware of the risks and difficulties of the course in accordance with the laws of their respective countries.

3. CATEGORIE AND CLASSIFICATION

Two departure time are planned by the organization. Teams of hikers choose starting from 08:30 A, those composed of elites choose the starting B 09:30

The classification will however only under the 5 following categories:

Female 1 : ages up to 68 years
Female 2 : ages 68+ years
Male 1 : ages up to 68 years
Male 2 : ages 68+ years
Mixed 1 : ages up to 68 years
Mixed 2 : ages 68+ years

Starting times will be chosen by the teams at the time of registration and can not be changed later.

The rankings of categories are established on the basis of official time, that is to say the time between the starting signal and the passage of the participant on the finish line. The team ranking is based on the time of the second crew member who crosses the finish line.



4. ASSURANCES

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

La participation à Collontrek se fait cependant sous l'entière responsabilité des participants, avec renonciation à tout recours contre l'organisation en cas de dommages et séquelles ultérieures qui pourraient survenir lors de l'épreuve.

Chaque participant doit obligatoirement être en possession d'une assurance individuelle « accident » (prime spéciale de risque " haute montagne " + sauvetage par hélicoptère) couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation en Suisse et en Italie.

Pour les ressortissants non couverts par une assurance sauvetage sur le territoire suisse, l'organisation souscrit une assurance groupée pour le jour de la manifestation auprès de la compagnie d'hélicoptère Air Glaciers à Sion. La demande d'assurance complémentaire, avec le nom du participant, sera indiquée lors de l'inscription (Prix 10 € ou 15 CHF/personne) ou envoyée à info@collontrek.com au plus tard une semaine avant le départ de la course (Prix 15 € ou 20 CHF/personne.)

4. INSURANCE

The organization takes out a liability insurance that covers the entire duration of the event. This does not remove that every competitor participates in the run Collontrek under his / her own responsibility, abdicating to every organization action against the incidental case of unexpected that could happen during the run.

Each participant must be in possession of an individual insurance policy against "accidents" involving risk "high mountain" + eventual recovery through use of helicopter and the coverage of any charges for transport and research in Switzerland or Italy.

For those who were not covered by insurance-specific rescue in Switzerland, the organization provides, on request, a specific form of insurance valid for the only day of the race and signed with the airline companies of Air Glaciers Sion. Those interested should indicate this need for supplementary insurance (indicating the participant's name) at the time of registration (Price 10 € or 15 CHF/person) or, within the week preceding the day of the competition by writing to info@collontrek.com (Price 15 € or 20 CHF/person.).



5. EQUIPEMENT

L'équipement doit être adapté aux conditions de haute montagne, en particulier au niveau de l'habillement qui devra permettre de se protéger du froid en cas de basses températures ou de vent. Cet habillement doit également permettre aux participants de patienter au lieu du départ et d'attendre la réception de leurs affaires à Arolla.

Les contrôles de matériel se font la veille à Valpelline et par sondages, au départ le matin de la course.

Matériel obligatoire pour chaque participant :

- Sac de montagne
- Coupe-vent
- Tenue avec manches longues haut et bas
- Casquette ou bandana, gants, lunettes
- Chaussures : libres. L'organisation recommande cependant des chaussures qui tiennent bien la cheville et qui sont étanches à l'eau.
- Crampons à glace qui s'adaptent parfaitement aux chaussures, avec un minimum de 8 pointes réparties à l'avant et à l'arrière de la chaussure
- Un sifflet
- Une pièce d'identité pour d'éventuels contrôles douaniers
- Couverture de survie
- Un gobelet personnel robuste

Très fortement recommandés :

- Téléphone mobile avec option permettant son utilisation dans les deux pays (Italie et Suisse). Enregistrer dans son répertoire les numéros de la sécurité de l'organisation, ne pas masquer son numéro, ne pas oublier de partir avec des batteries chargées
- Cagoule - bonnet

Conseillés (liste non exhaustive)

- Boussole, couteau, ficelle, GPS,
- Bâtons de marche

Crampons

L'organisation dispose d'un nombre limité de crampons adaptés à la course. Ceux-ci peuvent être loués ou vendus aux participants, voir www.collontrek.com

5. EQUIPMENT

The equipment must be adapted to high mountains conditions. Especially the clothes will be suitable to allow sufficient protection from the cold in case of lowering the temperature or wind. This clothing should also allow participants to wait at starting line and eventually once crossed the finish line before they are handed back their belongings in Arolla.

Equipment checkings will be done in Valpelline the day before departure and surveys at the starting line.

Material required for each participant :

- Mountain backpack
- Windbreaker
- Protections for long arms and legs
- Hat or bandana, gloves and goggles
- Shoes: Free. The organization recommends good shoes that protect your ankles and impermeable to water
- Ice Crampons that fit perfectly with the shoes with a minimum of 8 points equally divided between the front and back of the shoe
- A whistle
- A valid identity card for inspection by the customs
- Emergency Blanket
- A personal, solid cup

Strongly recommended:

- Mobile phone able to use in two countries (Switzerland and Italy). Record numbers in its directory, the security organization number, do not hide your phone number and don't forget to charge the batteries
- Hoop or hat

Recommended (non-exhaustive list)

- Compass, knife, lanyard, GPS,
- Walking pole

Cleats

The organization provides a limited number of cleats suitable for the race. They can be rented or sold to interested parties who have to communicate using the site www.collontrek.com



6. INSCRIPTIONS

L'inscription et le paiement se font uniquement en ligne via internet, sur le site www.collontrek.com (langues: f, i, d, e).

Dès que le versement est effectué, l'inscription est considérée comme achevée et les participants reçoivent un e-mail de confirmation. Dans les jours suivants, ils peuvent vérifier leur inscription sur le site www.collontrek.com.

La finance d'inscription par participant est fixée à **60 €** pour les Italiens et les ressortissants de la zone Euro et à **100 CHF** pour les Suisses et les autres ressortissants. A partir du 01 août une majoration de 15 €, ou 20 CHF par participant sera perçue.

Les modifications ultérieures pourront être facturées 8 € ou 10 CHF

La finance d'inscription, comprend les prestations suivantes :

- le repas au village de Valpelline, la veille de la course, y compris une boisson non alcoolisée,
- les navettes vers les lieux d'hébergement
- un tarif spécial pour la réservation d'un hébergement sur place dans les structures existantes
- les navettes entre les lieux d'hébergement et le lieu de départ de la course
- Les dossards
- une puce électronique, distribuée sans caution, à restituer à l'arrivée
- l'encadrement sportif (direction de course, contrôleurs, ...),
- l'encadrement médical et de sécurité (médecins, samaritains, secouristes, ...),
- les ravitaillements intermédiaires prévus par l'organisation,
- le transport à l'arrivée des sacs des participants
- le buffet permanent chaud à l'arrivée, y compris une boisson non alcoolisée
- un prix souvenir à chaque participant
- les prix et récompenses selon art. 7.

Les inscriptions seront closes dès que le nombre maximum de 1000 participants (500 équipes) sera atteint et dans tous les cas au plus tard 2 semaines avant le départ de la course. Ces délais sont nécessaires afin de permettre à l'organisation d'affiner la logistique des transports et des hébergements

Afin de garantir l'équité sportive et l'esprit de trekking en haute montagne, les équipes qui s'inscrivent avec les randonneurs, (départ A de 08h30), et qui arrivent à Arolla en moins de 03h00 pour les hommes, en moins de 04h00 pour les dames et en moins de 03h30 pour les équipes mixtes seront pénalisées par le jury de 20 minutes.

6. REGISTRATION

Only online and payment registration on the site www.collontrek.com (languages: f, i, d, e).

The registration will be considered valid and completed only once the fee payment is made. Participants will receive a confirmation email. Then you can check your registration on the site www.collontrek.com.

The registration fee is **€ 60** per participant Italian or outside the European Union, for the Swiss and any non-European participants, the share will be **100 Swiss francs**. From August 1st an entry fees of 15 euro each or 20 Swiss Francs will be processed for late registration.

Any later modifications could be charged 8€ or 10 CHF

The registration fee includes:

- Valpeline free dinner the night before the race, including a non-alcoholic beverage
- Transport to place of accomodation
- Special rate for booking accomodation on-site
- Shuttle between accomodation and place of departure
- personalized bibs
- an electronic chip, distributed without bail, to return upon arrival
- Sports management (race directors, controllers,...)
- Medical staff and safety (doctors, samaritans, emergency workers,...)
- fluid station
- transportation of participants'bags to the arrival point
- permanent warm buffet upon arrival, including soft drink
- a souvenir to each participant
- Prizes and awards as art. 7

Registration will close once the maximum number of 1000 participants (500 teams) is reach. and in any case no later than 15 days before the start of the race. This deadline is necessary to conclude the best all operations related to logistics of the race.

To ensure fairness and the spirit of trekking in the mountains, the teams who register with hikers, (Departure A 8:30) and arriving at Arolla in under 3:00 for men, 4:00 for ladies and in less than 3:30 for mixed teams will be penalized by the jury 20 minutes.



7. PRIX ET RECOMPENSES

Les prix et récompenses prévues sont les suivants :

- un trophée à la première équipe de chaque catégorie ainsi qu'un prix en nature
- un prix en nature aux équipes classées aux deuxièmes et troisièmes places de chaque catégorie,
- un prix souvenir à chaque participant,
- des prix spéciaux de la Valpelline et du Val d'Hérens, distribués par tirage au sort.

C – LA COURSE

8. PROGRAMME ET TEMPS LIMITE

Programme détaillé.

Voir le programme détaillé sur le site www.collontrek.com

Temps limite

Le temps maximal de la course est fixé à 9 heures sous réserve d'avoir franchi le Col Collon à 13h30.

9. DEPART DE LA COURSE

Horaire des départs (art. 3)

08h30 départ A, randonneurs

09h30 départ B, athlètes

Au départ, chaque participant devra présenter son dossard, bien visible. Il se présentera au minimum 10 minutes avant le départ.

10. POSTES DE CONTRÔLE

Des postes de contrôle sont répartis tout au long du parcours et constituent des sites de pointages obligatoires pour les participants. Des contrôles inopinés des sacs pourront par ailleurs être effectués à tout moment au cours de l'épreuve.

Aux postes de contrôle, chaque équipe passera "groupée" et dossards visibles.

7. PRIZES AND AWARDS

The prizes and awards are following:

- Trophy to the first team in each category plus a prize of local products;
- Prize of local products to the teams placing second and third place in each category;
- Award of participation to each participant;
- Special prizes offered from Valpelline and Val d'Herens distributed by lottery.

C – THE RACE

8. PROGRAM AND TIME LIMIT

Detailed program.

See website www.collontrek.com

Time limit

The race must be completed in a maximum of 9 hours, and in any case, must have passed within the Col Collon 13.30.

9. START OF THE RACE

Departure Time (art.3)

8:30 a.m. Departure Group A, hikers

9:30 a.m. Departure Group B, elites

initially, each participant will have his number clearly visible. He will present at least 10 minutes before departure.

10. CHECKPOINTS

Checkpoints are spread along the route that must be crossed by competitors.

The organization will also carry out random checks at any time and anywhere in the race.

Checkpoints, each team must pass together "united" with bibs visible.



11. PASSAGES DANGEREUX

Escaliers métalliques, cordes fixes

L'organisation sécurise le tracé dans les secteurs techniques (escaliers métalliques, cordes fixes, ...). Pour le franchissement de ces secteurs, les participants se fieront aux instructions du personnel de sécurité de l'organisation.

Haut glacier d'Arolla

L'organisation établit un balisage précis du tracé sur le glacier d'Arolla de manière à le sécuriser durant la course sans que les participants aient le besoin de s'encorder. Pour cette raison, il est impératif que les équipes restent groupées pour le passage du glacier.

En fonction de l'état de celui-ci, le service sécurité exigera de chausser les crampons sur certains secteurs. L'organisation recommande cependant de les garder sur l'ensemble de la traversée du glacier.

12. BOISSONS ET NOURRITURE

Le Collontrek obéit au principe de l'autosuffisance alimentaire. L'organisation met cependant en place des postes de ravitaillement approvisionnés en nourriture de base, boissons énergétiques et boissons chaudes. A l'arrivée un buffet chaud permanent sera à disposition de tous les participants.

13. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Déchets

Chaque participant récupère ses déchets et les dépose dans les poubelles prévues à cet effet aux postes de contrôle, de ravitaillement ou à Arolla. Tout participant vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié.

Raccourcis

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés par l'organisation, sans prendre de raccourcis, afin d'éviter une érosion irréversible du site alpin traversé par les participants.

De plus, cette attitude peut provoquer des chutes de pierres mettant en danger les autres participants ainsi que le personnel de course.

Si un participant est surpris, entre deux points de contrôle, à frauder en prenant un raccourci, il se verra disqualifié.

11. DANGEROUS PATH

Metallic stairways and fixed ropes

The organization will secure the route with metal stairs and fixed ropes. When using these fixtures participants must follow the security staff's instructions.

Haut glacier d'Arolla

The organization has established marking patterns on the Arolla Glacier in order to secure it during the race. Participants will not have to tie. For this reason it is imperative teams are united as they traverse the glacier. Depending on the conditions of the glacier the security staff will establish if ice crampons are required. The organization recommends the use of ice crampons during the entire glacier crossing.

12. FOOD AND BEVERAGE

Collontrek adheres to the principle of self-sufficiency. Fueling stations with essential food, energy drinks and warm drinks will be set up by the race organizers. There will also be an on-going warm buffet upon arrival for all the participants.

13. RESPECT OF ENVIRONMENT

Waste

Each participant must gather any waste products and deposit them in the bins at the various checkpoints and fluid stations of Arolla. Any participant observed littering on the course will be disqualified.

Shortcuts

It is imperative for participants to follow the paths as they are marked by the organization, without taking shortcuts, to avoid an irreversible erosion of the alpine site.

Moreover, this altitude can cause rock slides endangering other participants and event staff.

Any participant caught between two checkpoints to cheat by taking a shortcut, he will be disqualified.



14. SECURITE ET ASSISTANCE

Obligation d'assistance

L'assistance à un coéquipier ou à un autre participant en danger, fait partie des obligations des participants à Collontrek.

Postes de sécurité, postes médicaux

Le jour de la course, l'organisation met en place un réseau de postes de secours et de postes médicaux, qui assurent la sécurité et l'assistance aux participants sur le parcours. Les secouristes, samaritains et médecins, présents dans ces postes, sont habilités à apporter les soins qu'ils jugent nécessaires, à mettre hors course et à évacuer les personnes blessées ou en danger par les moyens qu'ils jugent les plus appropriés.

Réseaux de communication

Le parcours de Collontrek, n'étant pas totalement couvert par des réseaux téléphoniques, L'organisation met en place un réseau de communication propre qui lui permet de rester en contact permanent avec la direction de la course, les responsables sécurité, les postes de contrôle et de secours ainsi qu'avec son équipe « balai » qui ferme la course.

Personne blessée ou en danger

Aidée de son coéquipier, une personne blessée ou en danger fait appel en premier lieu au poste de secours ou au poste médical de l'organisation le plus proche. De ce fait, cette personne se soumet à l'autorité du personnel soignant de l'organisation et s'engage à accepter les décisions prises.

En cas d'urgence, la personne blessée ou en danger, ou son coéquipier, appellera les numéros d'urgence spécifiques de la course ainsi que les numéros d'urgence (0039)118 en Italie et (0041) 144 en Suisse. Ces numéros sont inscrits au verso des dossards.

Avant le départ, les participants inscriront au dos de leur dossard toutes les coordonnées utiles en cas d'urgence ou d'accident.

Hélicoptage

En cas d'accident et d'évacuation par hélicoptère, les frais engendrés seront supportés par les personnes évacuées qui assureront également leur rapatriement à leur domicile. (Pour les conditions d'assurance, voir l'article 4).

Reconnaisances

Le balisage spécifique de Collontrek n'étant pas mis en place avant la course, les personnes qui désirent découvrir le parcours ainsi que nos deux vallées alpines, suivront le balisage du Tour du Cervin et du Tour des Grands Barrages.

Pour la traversée du glacier d'Arolla lors des reconnaissances et entraînements éventuels, l'organisation recommande de se faire accompagner par les guides professionnels de [la Valpelline](#) ou par ceux du [Val d'Hérens](#).

14. SECURITY AND ASSISTANCE

Obligatory assistance

Participants must, if necessary, attend to their teammate as well as any other competitor who is in danger.

Security and First aid station

On the day of the race, the organization will install a network of safety and first aid stations ensuring the security, and providing assistance, along the entire run. Safety, sanitary and medical staff will be responsible to evacuate any participant who becomes injured or endangered.

Communication Networks

The Collontrek course is not entirely covered by a telephone network. The organization will install a complementary network which will allow it to stay in constant contact with the Director of the Run, security personnel, check points and first aid stations. There will also be "man-broom" sweep at the end of the run.

Injured or endangered persons

Injured or endangered participants should be assisted first by their teammate who is responsible for contacting the first aid and security stations. Injured participants must accept the decision of the first aid staff. In case of an emergency, the injured or endangered person, or his teammate, must call the specified emergency numbers: (0039) 118 in Italy or (0041)144 in Switzerland. These numbers are written on the back of each race bib. Before departure, each participant must be sure to record all important information and emergency phone numbers on the back of his/her bib.

Helicopter transport

In the case of an accident or evacuation by helicopter, the expenses will be charged to the evacuee. Additionally the evacuee will be charged for the costs of transport, depending on the mode, to his/her home. (Refer to art. 4 for the conditions of insurance)

Recognition

The specific marking patterns will not be installed before the day of the race. Anyone who intends to "try" the run before, or wishes to explore the two alpine valleys, must follow the instructions of the Tour of the Cervin and the Tour des Grands Barrages.

For the Arolla Glacier, the organization recommends participants be accompanied by the Alpine Guides of the [la Valpelline](#) or the [Val d'Hérens](#).



15. ABANDON

Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter d'engager inutilement des moyens de secours, l'équipe qui abandonne doit obligatoirement prévenir au plus vite le responsable du poste de contrôle le plus proche ou « l'équipe balai » qui ferme la course et leur remettre leurs dossards et leur « puce ».

L'abandon d'un participant entraîne la disqualification de l'équipe.

16. FERMETURE DE LA COURSE

Le jour de la compétition, « l'équipe balai » de l'organisation fermera officiellement la course. Dès son passage, le balisage, les fanions de marquage et l'équipement de transmission et de sécurité seront évacués et la responsabilité de l'organisation ne pourra plus être invoquée pour les participants qui s'engageraient sur le parcours après la fermeture de la course.

Il en va de même pour les participants dont leur coéquipier abandonne, est blessé ou en danger et passe au col Collon hors délai.

17. CONTRÔLES ANTIDOPAGE

Tout participant peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'épreuve.

Une personne déjà suspendue pour dopage, même s'il s'agit d'un autre sport, n'est pas admise à participer au Collontrek.

L'organisme de contrôle est défini par l'organisation sans contestations possibles.

18. DISQUALIFICATION

Les motifs de disqualification sont les suivants :

- *Retard au départ ou passage aux postes de contrôle après la fermeture de la course*
- *Équipement obligatoire incomplet.*
- *Non assistance à un participant en danger.*
- *Pollution et dégradation des sites par les participants.*
- *Emprunt d'un raccourci*
- *Comportement dangereux d'un participant*
- *Refus de se faire examiner par les médecins à tout moment de l'épreuve.*
- *État physique ou psychique du participant inadapté à la poursuite de l'épreuve.*
- *Abandon..*
- *Dopage ou refus de se soumettre au contrôle antidopage.*

15. WITHDRAWING FROM THE RACE

For safety and to avoid wasting emergency resources, any team that abandons the run must contact personnel at check points or members of the "man-broom" and turn in their bib and the electronic chip.

16. CLOSURE OF THE RACE

On the day of the race, the "sweep team" will officially close the race. Only after their arrival tagging, marking flags, banners and all signage will be removed. The organization is not responsible for participants who undertake the course after the official closure or who continue the race after their teammate is injured or endangered or arrives at Col Collon after the required time.

17. ANTIDOPING CONTROLS

Participants may be required to submit to a doping test at the end of the race. Anyone previously suspended for doping, even in a different sport, is ineligible for Collontrek. The committee organizer will make all judgments regarding doping. Those decisions are final.

18. DISQUALIFICATION

Disqualified are for the following reasons:

- Delayed departure or passage at checkpoints after the close of the race.
- Obligatory material incomplete.
- Not assisting a participant at risk.
- Polluting and degrading the sites by participants.
- Taking a shortcut.
- Dangerous behavior.
- Refusal to be examined by doctors at any time of the event.
- Physical or mental state of the participant proves unsuitable for further involvement.
- Abandonment.
- Doping or refusal to submit to doping control.



D – LOGISTIQUE

19. HEBERGEMENT

L'hébergement en Valpelline lors du Collontrek est du ressort de chaque participant. Toutefois, les participants peuvent réserver leur hébergement en ligne lors de l'inscription.

Ils peuvent également réserver un hébergement à Arolla le samedi soir après la course.

La liste des hébergeurs partenaires est disponible sur le site www.collontrek.com.

Lors des reconnaissances et lors de visites-découvertes avec votre famille et vos amis, nous vous recommandons le site de l'[office du tourisme régional](#) pour votre hébergement en Valpelline. Consultez le site de l'Association des communes [du Val d'Hérens](#) pour passer quelques nuits dans le Val d'Hérens.

20. TRANSPORT VALAIS-VALLEE D'AOSTE

L'organisation organise des bus de transport entre le Valais et la Vallée d'Aoste, avec départs échelonnés afin d'éviter un engorgement lors de la remise des dossards.

Au moment l'inscription, les participants peuvent réserver les transports :

- de Sion à Valpelline, le vendredi précédent la course, le paiement se fait directement lors de l'inscription
- d'Arolla à Valpelline, le samedi après la course ou le dimanche. Le paiement se fait directement à Arolla avant de prendre le bus, seule la réservation est prise en compte lors de l'inscription.

Les horaires des transports ainsi que les prix de ceux-ci sont détaillés sur le site www.collontrek.com.

Le transport d'Arolla à Sion n'est pas organisé par Collontrek. Les participants utiliseront leurs moyens privés, les services postaux existants ou les bus qui ramènent les sacs des participants à Arolla.

21. NAVETTES INTERNES EN VALPELLINE

Le vendredi précédent la course, l'organisation met en place des navettes de transport interne entre le village de Valpelline et les divers lieux d'hébergement. Le jour de la course, l'organisation met en place des navettes entre les lieux d'hébergement et le lieu du départ de la course. Les frais de ces transports internes sont compris dans le prix de l'inscription.

Les horaires des navettes sont détaillés sur le site www.collontrek.com.

L'organisation de Collontrek ne prend en charge au niveau des navettes internes que les participants qui sont logés via l'organisation de Collontrek selon les directives décrites sous le site www.collontrek.com, ou, en fonction des disponibilités, qui se sont annoncés à info@collontrek.com pour le 01 août.



D – LOGISTICS

19. ACCOMMODATIONS

Each participant at the Valpelline Collontrek is responsible for arranging their own accommodations. However, competitors can book their accommodation on line when doing the registration.

They can also book an accommodation in Arolla for the Saturday night after the race.

There is a list of the partner's hotels on website www.collontrek.com

When visiting the area with family and friends we recommend the website of [the regional tourism](#) office of the Valpelline. Additionally, if you plan to stay a few days in Switzerland, please consult the website for the [Communes of Val d'Herens](#).

20. TRANSPORT WALLIS-AOSTA VALLEY.

The organization will arrange shuttle services between Wallis and the county of Aosta. Departures will be timed to avoid congestion at the bib pick-up site.

When doing registration, the racers can book transports as follows :

- **Sion to Valpelline, on Friday preceding the race.**
Payment to be made directly on registration.
- **Arolla to Valpelline, on Saturday after the race or on Sunday.** The payment is due directly in Arolla before taking the bus. Only the booking is done with the registration.

Shuttles schedules and costs are detailed on the site www.collontrek.com.

There is no shuttle service between Arolla and Sion organized by Collontrek. Participants must utilize the private vehicles or public transportation or can ride the bus back from Arolla which is transporting personal belongings.

21. INTERNAL SHUTTLE IN VALPELLINE

Shuttle service will be offered on the Friday before the race between Valpelline Village and the various accommodations. On race day there will be shuttles from the accommodations to the starting point of the race. All costs for these transfers are included in the registration fee.

Shuttles schedules are detailed on the site www.collontrek.com

Shuttle service is available only to participants who reserved their accommodation via www.collontrek.com or depending the disponibilities, the one that have contacted info@collontrek.com before August 1th.



22. DOSSARDS

Les numéros de dossard sont attribués par l'organisation une semaine avant la course et peuvent être consultés sur le site www.collontrek.com.

Les dossards sont distribués au village de Valpelline selon le programme détaillé consultable sur www.collontrek.com. (Pour les retardataires annoncés à info@collontrek.com, ils seront également distribués à Place Moulin le samedi matin avant la course selon le programme détaillé. Un montant de frais de 10 € ou 15 CHF par participant seront perçus en supplément pour les retardataires)

Aucun échange de dossard n'est autorisé sauf si ils sont annoncés au plus tard 15 jours avant le départ.

Chaque participant recevra une puce électronique active. Celle-ci devra être rendue à l'arrivée ou renvoyée à l'adresse mentionnée sur le dossard. Un non renvoi de la puce sera facturé à son détenteur 25 € ou 40 CHF.

Avec les dossards, seront remis un bon pour le repas du soir à Valpelline et un bon pour le repas à Arolla.

Au verso du dossard seront mentionnés les numéros d'urgence de l'organisation ainsi que des données relatives à la sécurité que chaque participant prendra soin de remplir avant le départ.

Lors de la remise des dossards seront également effectués les contrôles suivants :

- Contrôle du matériel obligatoire
- Contrôle des certificats médicaux
- Contrôle des autorisations parentales

23. SACS A EFFETS

L'organisation offre aux participants la possibilité de déposer leurs affaires dans un sac à effet, destiné à être récupéré à l'arrivée à Arolla.

Ce sac à effet ainsi qu'une étiquette mentionnant le numéro du dossard et le nom du propriétaire seront fournis avec les dossards.

Il sera gardé dans un guichet-dépôt durant le repas du soir au village de Valpelline, repris par les participants pour la nuit (après présentation du dossard) et confié le lendemain à l'organisation pour le transporter à Arolla.

Les sacs à effets seront déposés dans les soutes des bus de transport et seront collectés à Place-Moulin.

Les sacs des participants arriveront à Arolla vers 13h00-13h30. Sur présentation du dossard, ils seront récupérés par leurs propriétaires aux guichets mis en place à proximité de l'arrivée.

Aucune contestation sur le contenu des sacs n'est recevable. Il est recommandé de ne pas y placer de l'argent ou des objets de valeurs. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

22. BIBS

Bib numbers are assigned one week prior to the race and can be located on the site www.collontrek.com

Bibs purchased on the website will be distributed in the village of Valpelline www.collontrek.com

Late arrivals please notify info@collontrek.com

Those bibs will be distributed at the Place Moulin on Saturday morning prior to the race according to the details of the programs. A late fee of 10 € or 15 CHF each will be charged for late arrivals

Any bib returns must be requested no later than 15 days prior to the start of the race

Each participant will receive an activated electronic chip. This must be returned upon arrival at the finish or sent to the address written on the bibs. A fee of 25€ or 40.-CHF will be charged for any chip not.

Vouchers for dinner at Valpelline and a meal in Arolla will be distributed with the bibs.

Emergency contact numbers for the organization will be written on the bib backs, as well as safety information that each participant must carefully complete before the race. During the bib distribution the following controls will be in effect:

- Obligatory material controls
- Medical certificate controls
- Parental permission control

23. SPECIFIC SACKS (personal Belongings)

The organization provides participants the opportunity to store personal belongings in specific sacks that will be delivered to them upon arrival in Arolla.

The sack will be labeled with the participant's name and bib number. The sack will be provided with the bibs.

Each sack will be guarded at a desk during the evening meal in Valpelline village, then handed over to the participant for the evening upon presentation of the bib. The next morning participants will give their sacks to the organization and can pick them up in Arolla.

Participant's sacks will be placed in the bus and will be collected at Place Moulin. The sacks will arrive in Arolla around 1-1:30pm

Upon presentation of their bib, the participant's sack can be picked-up at the counter near the finish line.

The organization accepts no responsibility for the contents of the sacks. It is recommended that no money or valuables be stored in the sacks. The organization is not responsible for any theft.



E – DISPOSITIONS FINALES

24. PHOTOS – TELEVISION –VIDEOS

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Les professionnels audio visuels doivent obtenir leur accréditation auprès de l'organisation.

25. PROTECTION DES DONNEES

Par son inscription au Collontrek, le concurrent donne son autorisation à la publication de son nom, prénom, année de naissance, lieu de domicile (mais non pas de son adresse complète), numéro de dossard, temps de course et classement dans les listes d'inscription et des résultats. Cette autorisation s'étend à la publication de ces informations dans les médias écrits et électroniques ainsi que pour la diffusion sonore faite par les speakers de la course. Cette autorisation s'applique également aux concurrents inscrits par un tiers.

Les photos et films réalisés dans le cadre de notre manifestation peuvent être utilisés pour nos propres moyens promotionnels, pour la promotion touristique de nos régions ou pour des livres. Ils ne donnent droit à aucune indemnisation.

L'organisateur a le droit de céder le fichier d'adresses électroniques des participants à des fins de promotion touristique du Val d'Hérens et de la Valpelline pour autant que le coureur l'accepte lors de l'inscription en ligne.

L'organisateur informe obligatoirement les douanes de l'identité, de la nationalité et du numéro de dossard des participants

L'organisateur informe obligatoirement la compagnie d'assurance spécifique « haute montagne » de l'identité du participant assuré.

L'organisateur se réfère également aux dispositions relatives à la protection des données de Datasport voir (<https://www.datasport.com/fr/declaration-de-confidentialite/>)

E – DISPOSITIONS FINALS

24. PHOTOS – TELEVISION –VIDEOS

Each participant waives the right for any potential retaliation for the use of proper images before, during and after the race and renounces all claims against the organization and its partners to the approved use of the images. Audio visual professionals must obtain accreditation from the organization.

25. DATA PROTECTION

By registering at Collontrek, participant gives his consent to the publication of his name, first name, year of birth, place of residence (but not its complete address), number of bib, race time and ranking in the lists of registration and the results. This authorization extends to the publication of this information in print and electronic media as well as for the sound distribution made by the speaker of the race. This authorization also applies to applicants registered by a third party.

Pictures and videos made during our manifestations can be used for our own advertising, touristic advertising for our areas, or for books. This material doesn't give any right for compensation. The race organiser has the right to transmit the electronic addresses, to promote Val d'Hérens and Valpelline, as long as the racer accept it while registration on line.

The organiser inform automatically the custom about identity, nationality, and number of the racer. The organiser inform also obligatory the specific insurance "high mountain" about identity of the insured racer.

The organiser refer also to the arrangements relatives to the informations'protections of Datasport, see (<https://www.datasport.com/en/privacy-statement/>)



26. MODIFICATION DU PARCOURS – ANNULATION DE LA COURSE

La direction de la course se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (forte dépression, importantes quantités de pluie ou de neige en altitude, fort risque orageux...) le départ peut être reporté de deux heures au maximum. Après ce délai la course est annulée.

La direction de course se réserve également le droit d'interrompre la course en cas de mauvaises conditions météorologiques après avoir pris l'avis des responsables sécurité de l'organisation.

En cas d'annulation de la course pour des raisons de sécurité et de conditions météorologiques défavorables, les frais d'inscription ne sont pas remboursés. Si les prévisions très défavorables obligent l'organisation à annuler la course le mardi avant la course, le 60 % des frais du transport et le 100 % des frais d'hébergement sont remboursés. En cas d'annulation le jeudi ou le vendredi matin avant la course, seul le 20 % des frais du transport et le petit déjeuner, équivalent à 5 € par personne, sont remboursés.

27. RECLAMATIONS

Les réclamations sont à déposer, par écrit, auprès du jury, au plus tard 30 minutes après l'arrivée de l'équipe. Un dépôt de 30 € ou 50 CHF est exigé. Après avoir entendu les parties, le jury tranche sans appel.

28. NON-PARTICIPATION - DESISTEMENT

Non participation

En cas de non participation d'un participant ou d'une équipe, l'inscription ne sera pas remboursée. Aucun prix ne sera envoyé.

Désistement, remboursement

Les éventuels désistements devront être signalés par e-mail info@collontrek.com avec **une copie de la fiche d'inscription** au plus tard 30 jours avant la date du départ, pour avoir droit à un remboursement équivalent à 60 % des frais d'inscriptions déjà réglés. **Passé ce délai, seuls les frais non engagés pourront être remboursés.**

Assurance annulation

Les participants ont la possibilité, au moment de leur inscription en ligne, de souscrire une "assurance frais d'annulation" qui leur permet de récupérer l'argent initial versé. Si le participant n'est pas en mesure de participer à l'événement pour cause de maladie ou d'accident et qu'il respecte les conditions de l'assurance, la totalité du montant initial versé lui sera remboursée.

<https://www.datasport.com/fr/pour-les-sportifs/faq/>

26. CHANGE IN THE RUN – CANCELLATION OF THE RACE

The race directors reserve the right to change the route at any time and the location of the aid and supply stations without notice.

In the case of adverse weather conditions (constant rain, storms, snow and wind) departure can be postponed for at least 2 hours. After this time the race will be cancelled.

The race director reserves the right to discontinue the race in the event of bad weather upon advice from the organizations security officials.

In the event of cancellation for safety reasons due to adverse weather conditions there will be no refunds. In case the race is cancelled for security or bad weather reason, the registration's fees are not being reimbursed.

If the weather forecast are very bad and force the direction of the race to cancel it on Tuesday before the race, 60% of transport fees and 100% accommodation fees will be reimbursed.

In case of cancellation on Thursday or Friday morning before the race, only 20% of transport fees and breakfast, equivalent to 5€ per person, will be reimbursed.

27. CLAIMS

Any claims are to written and filed with the jury within 30 minutes of the team's arrival. A deposit of 30€ or 50CHF is required. After review the jury will release its final judgement.

28. NON PARTICIPATION - WAIVER

Non participation

In the case of non-participation of any participant or team there will be no registration refunds. No prize will be sent.

Withdrawal, reayment

Any cancellation must be sent via e-mail to info@collontrek.com, **with a copy of the race registration**, no later than 30 days prior to the start of the race. The refund will be equivalent to 60% of the registration fees already paid. **Past this time limit, only the fees non-engage by the organization will be reimbursed**

Insurance cancellation

Participants have the option during registration to select an "insurance cancellation fee". This allows them to recover payments in the event of inability to participate due to illness or accident. The entire amount will be refunded

<https://www.datasport.com/en/for-athletes/faq/>



29. DIRECTION DE LA COURSE - JURY

Direction de la course

La Direction de la course est composée de 3 à 5 membres. (le coordinateur de Collontrek, les deux responsables sécurité et deux autres membres)

Il est présidé par le coordinateur de Collontrek et ses compétences sont les suivantes :

- Acceptation de participation des équipes
- Modification du parcours
- Interruption ou suppression de l'épreuve si les conditions l'exigent. Une telle décision n'entraîne pas le remboursement de la finance d'inscription.

Jury

Le jury est composé de 3 membres de la Direction de la course présents à l'arrivée d'Arolla. Il est présidé par le coordinateur de Collontrek.

Ses compétences sont les suivantes :

- Trancher dans un délai compatible avec les impératifs de la course sur tout litige ou disqualification survenus durant l'épreuve, ainsi que sur toutes réclamations, les personnes concernées dûment entendues.
- Prendre toute décision nécessaire sur un point non prévu dans le présent règlement, et imposée par les circonstances.
- Pénaliser les équipes élites inscrites avec les randonneurs et qui arrivent à Arolla selon les dispositions de l'article 6.

Les décisions du jury sont sans appel.

30. ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le Collontrek se déroule en conformité avec le présent règlement qui peut-être consulté sur le site www.collontrek.com.

Tous les participants s'engagent à se soumettre à ce règlement par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité de l'organisation pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de ce règlement.

La Direction de la course
Vex, le 13 janvier 2019

N.B. En cas de contestation, la version française du règlement fait foi

29. DIRECTORS OF THE RUN/ JURY DIRECTION

Directors of the Run

Composed of three to five members: the coordinator of the Collontrek competition, two safety officials and two additional members. The coordinators are charged with:

- Team acceptance to participant
- Changes to the race
- Suspension or discontinuation of the race due to weather conditions. No registration fees will be refunded in the event of such decision.

Jury

The jury is composed of three members of the directors and will be present at the finish line. It is chaired by the Collontrek coordinator. Responsible for:

- Decisions regarding time compatible with the imperative of the race, any dispute or disqualification occurring, as well as any claims of individual interested parties.
- The jury will make all decisions on points not outlined in the rules imposed by circumstances.
- Penalize elite teams registered with hikers and arriving at Arolla accordance with the provisions of Article 6.

The jury's decisions are final.

30. ACCEPTANCE OF RULES

The Collontrek be conducted in accordance with these regulations can be found at www.collontrek.com

All participants agree to submit to regulation by the registration and release the responsibility of the organization for any incident or accident that may occur because of non-compliance with this regulation.

The Directorate of the race
January 13. 2019

N.B. In case of confrontation or interpretations, it will do faith the version in French